



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12ème
Nom de site		Numéro	T16787
Adresse du site	28bis, rue de Chaligny	Hauteur	R +12 (35.50m)
Bailleur de l'immeuble	Social - SNI	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 2600MHz sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Free présent (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	24/07/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/04/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	04/06/2019

Historique et contexte	néant
------------------------	--------------

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz et 2600MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz . L'orientation des antennes est 90°, 240° et 330° .		
Distance des ouvrants	2m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 2 et 9°</i>
Estimation	90° < 3V/m/240° < 2V/m /330° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	330° R+12
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux accueillant en plus le 700 MHz		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	38m		

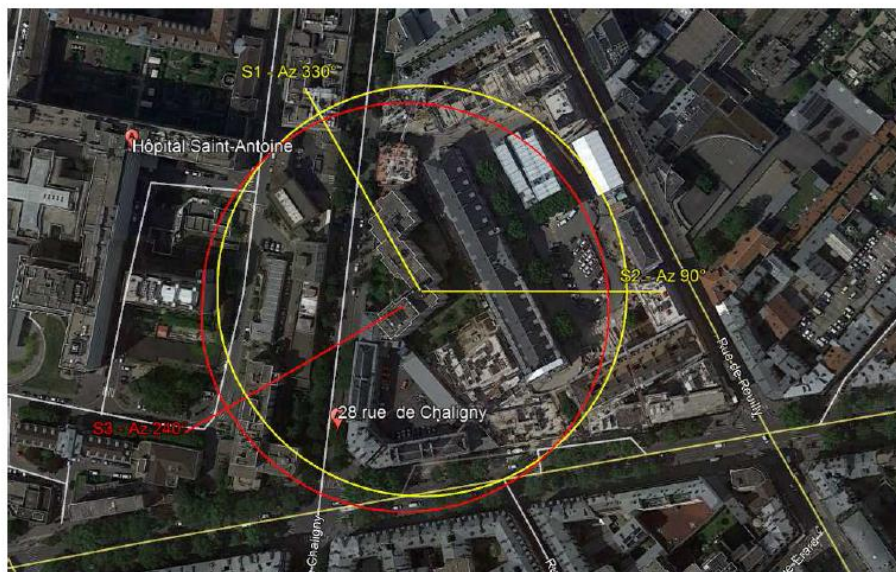
Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

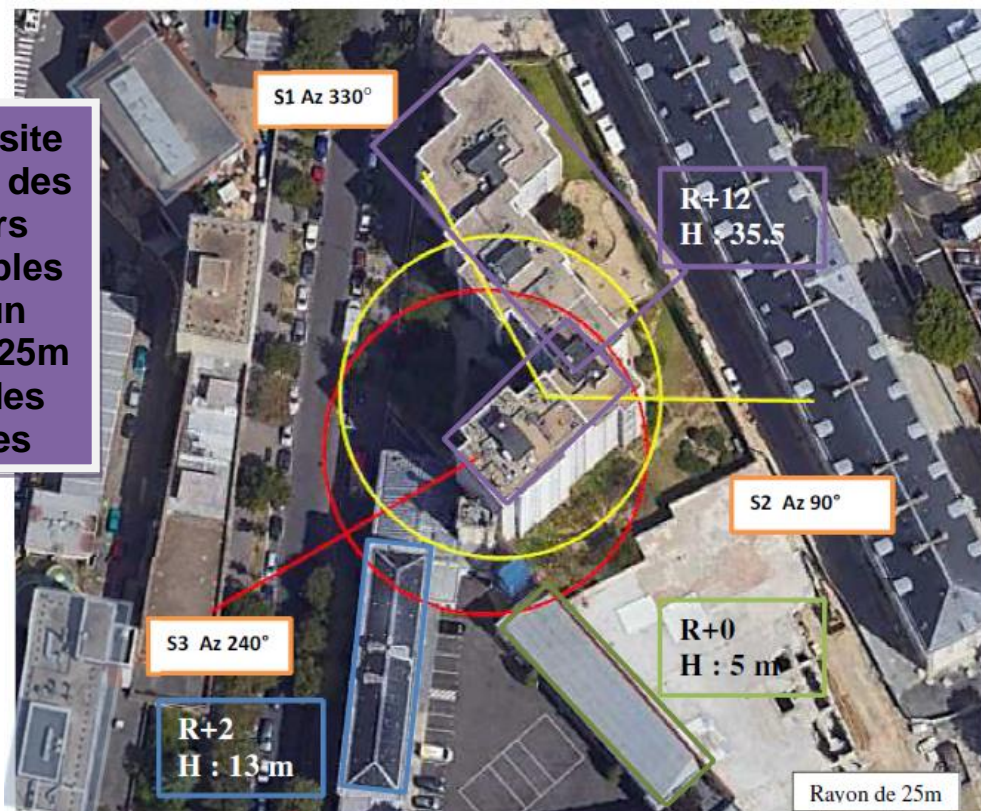
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Hôpital Saint-Antoine	184 Rue du Faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris	31 m	Non	105 m	>1

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



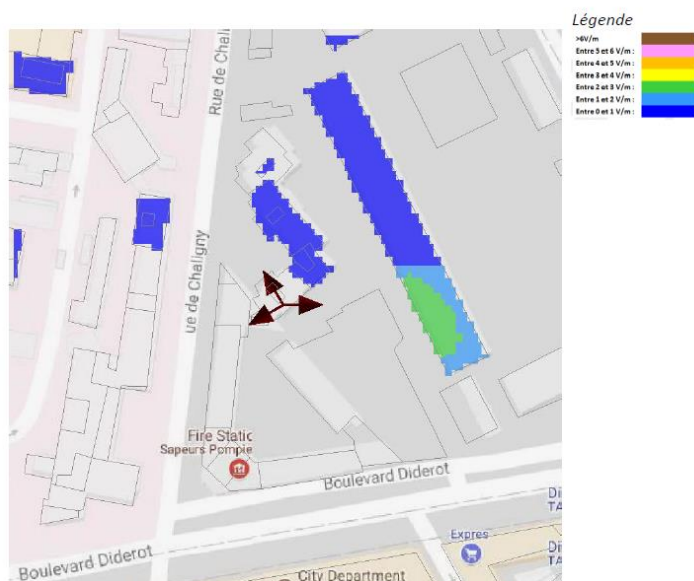
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 90°

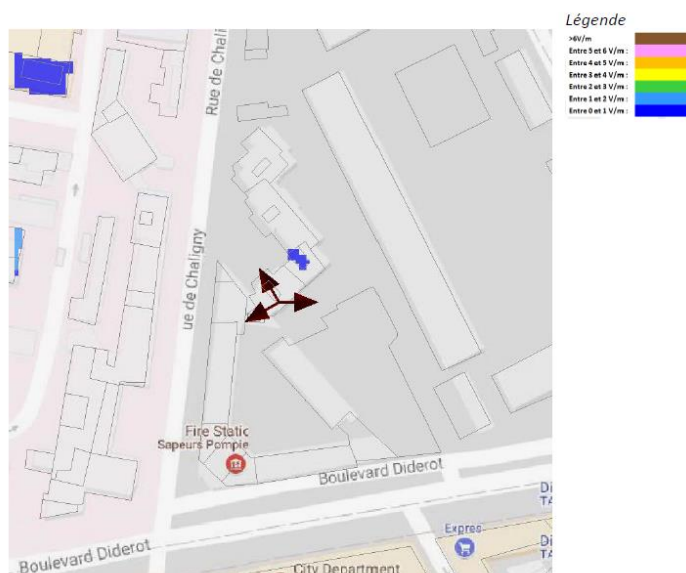
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m.
La hauteur correspondante est de 25,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 330°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m.
La hauteur correspondante est de 31,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 90°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 1-2 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	25,5 m	31,5 m	31,5 m

Les niveaux calculés dans l'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Aucune modification visuelle



Vue des Azimuts

Secteur 1 - 330



Secteur 2 - 90°



Secteur 3 - 240°

